

## PROCÈS-VERBAL

**Assemblée Générale Ordinaire de Softimat s.a. tenue le 29 mai 2012 à 16h30  
au siège social de la société, 435 Chaussée de Louvain à 1380 Lasne**

### BUREAU

La séance est ouverte à seize heures trente (16h30) sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Logé qui désigne comme secrétaire Monsieur Bernard Lescot.

Le président désigne comme scrutateurs Monsieur *Nicolas Logé*  
Monsieur *Fredéric Flan*

Le président constate que la liste de présence est signée par les actionnaires ou leurs mandataires. Cette liste est arrêtée et signée par les membres du bureau. La liste de présence ainsi que les procurations sont annexées au procès-verbal.

### COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Sont présents ou représentés, les actionnaires suivants, possédant le nombre d'actions ci-après indiqué :

1. Lessys s.a. représentée par Bernard Lescot	1.191.600 actions
2. Jean-Claude Logé	730.100 actions
3. Isabelle Logé représentée par Jean-Claude Logé	200.000 actions
4. Nicolas Logé	200.000 actions
5. Philippe Logé représenté par Nicolas Logé	200.000 actions
6. Bernard Lescot	138.500 actions
7. Shell Trust (Bermuda) Ltd. As Trustee of the Shell Overseas Contributory Pension Fund représentée par BNP Paribas Fortis Securities Services, elle-même représentée par Nicolas Logé	171 actions

soit ensemble **2.660.371** actions représentant **41,40%** du capital.

- l'actionnaire sub 1 est représentée par Monsieur Bernard Lescot, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé dont une copie demeurera ci-annexée ;
- l'actionnaire sub 3 est représentée par Monsieur Jean-Claude Logé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé dont une copie demeurera ci-annexée ;
- l'actionnaire sub 5 est représenté par Monsieur Nicolas Logé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé dont une copie demeurera ci-annexée ;
- l'actionnaire sub 7 est représenté par la société BNP Paribas Fortis Securities Services, elle-même représentée par Monsieur Nicolas Logé, agissant en vertu d'une procuration de vote par correspondance sous seing privé dont une copie demeurera ci-annexée.

Les comptes annuels, rapports de gestion du conseil d'administration, les rapports du commissaire ainsi que les publications légales de convocation sont déposés sur le bureau du président.

## EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

- I. Monsieur le président confirme que la présente assemblée a pour ordre du jour :
1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011
  2. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 et l'affectation du résultat
  3. Proposition de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2011
  4. Proposition de renouveler le mandat de Monsieur Nicolas Logé pour une durée de deux ans, et ce, afin de faire coïncider la date d'expiration de son mandat avec la date de fin de mandat des autres administrateurs de la société, soit le 27 mai 2014.
  5. Divers.
- II. La convocation contenant l'ordre du jour a été faite par annonce et publiée dans :
- Le Moniteur Belge du 27 avril 2012  
L'Echo du 27 avril 2012
- Le président dépose les numéros justificatifs sur le bureau.
- Les actionnaires en nom ont reçu leur convocation par courrier.
- Le président constate que l'assemblée a été valablement convoquée.
- III. Le président rappelle que chaque action donne droit à une voix.
- IV. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.
- Le président constate, et l'assemblée reconnaît que toutes les formalités ont été remplies, que l'assemblée se trouve régulièrement constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

## RÉSOLUTIONS

Après délibération, la présente assemblée,

DÉCIDE d'approuver les rapports de gestion et le rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DÉCIDE d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2011 et l'affectation du résultat.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.



DÉCIDE de donner décharge pour l'exercice 2011 à Monsieur Jean-Claude Logé, Monsieur Nicolas Logé, Monsieur Pierre Herpain, la société anonyme Socomade, représentée par Monsieur Bernard Lescot, ~~la société anonyme Socomade, représentée par feu Monsieur Jacques Valsin~~, Monsieur Jacques Ghysbrecht, Monsieur Jean-Luc Henry, administrateurs de la société anonyme Softimat.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DÉCIDE de donner décharge pour l'exercice 2011 à la société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée, Fondu, Pyl, Stassin & Cie, représentée par Messieurs Jacques Lenoir et Philippe Vandesteene, commissaire de la société anonyme Softimat.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

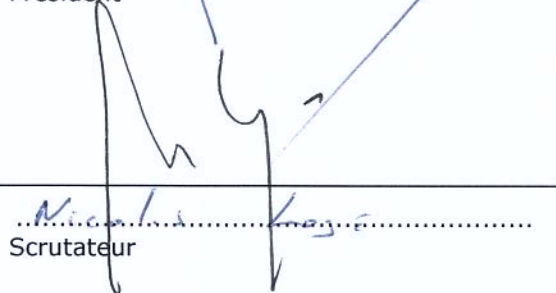
DÉCIDE de renouveler le mandat de Monsieur Nicolas Logé, pour une période de deux ans, et ce, afin de faire coïncider la date d'expiration de son mandat avec la date de fin de mandat des autres administrateurs de la société, soit le 27 mai 2014.

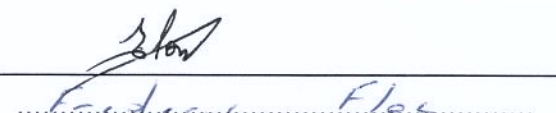
Mise aux voix, cette résolution est adoptée à concurrence de 99,9% des voix 'pour' et 0,1% des voix 'contre'.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.h.50

  
\_\_\_\_\_  
Jean-Claude Logé  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Bernard Lescot  
Secrétaire

  
.....  
Nicolas Logé  
Scrutateur

  
.....  
Frédéric Flou  
Scrutateur

Annexes : Liste de présence  
Copie des procurations